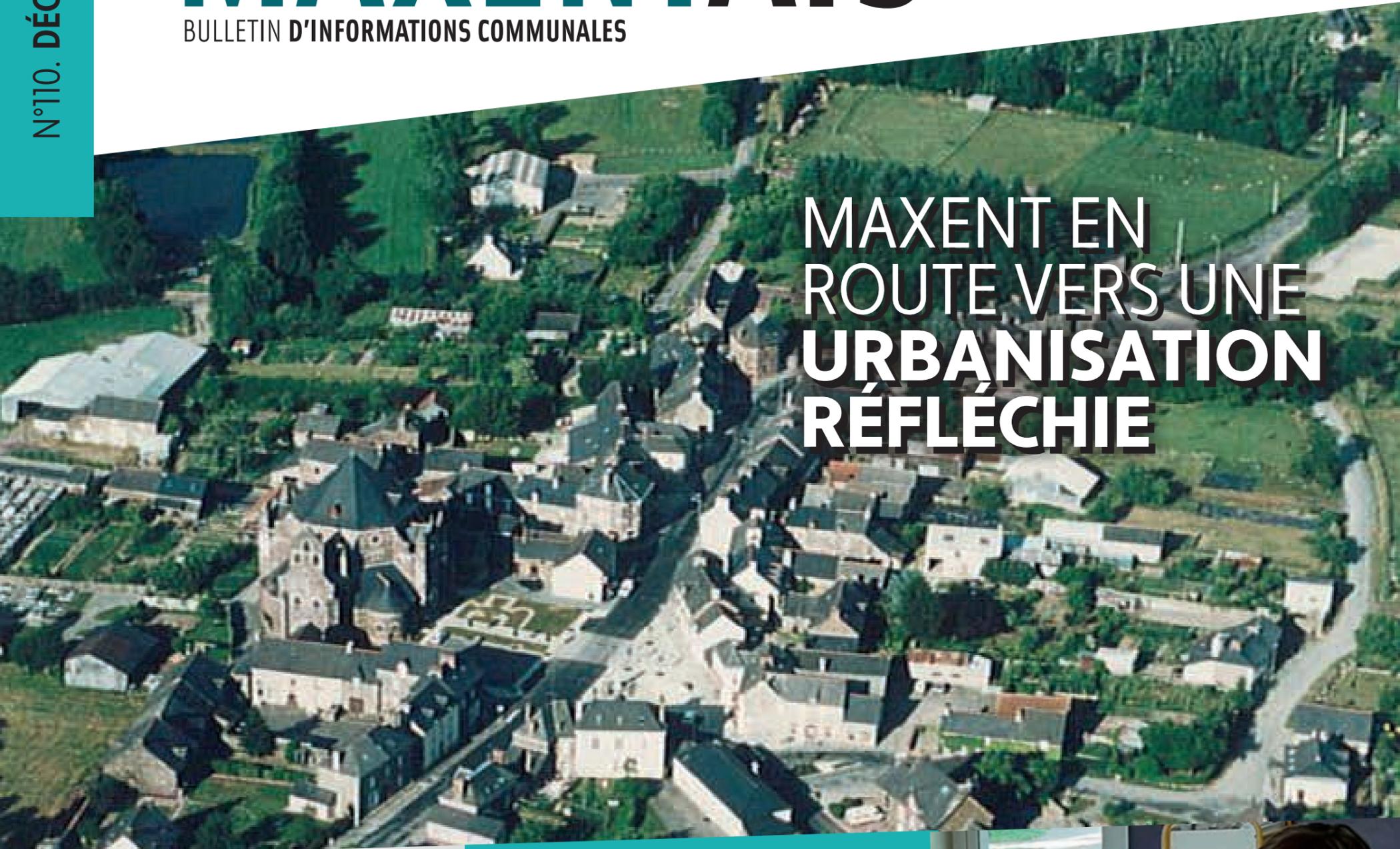


LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



MAXENT EN ROUTE VERS UNE URBANISATION RÉFLÉCHIE



SOMMAIRE

TERRITOIRE

- Édito
- État civil 2022
- Nos enfants et leur sécurité sur le chemin de l'école
- La Médiathèque
- CCAS Bien vieillir en Bretagne
- L'info du Smictom
- Le conseil municipal des jeunes
- De cai q'c'ét ?
- ERRATUM
- Urbanisation de Maxent
- La planification de l'urbanisme et la lutte contre l'artificialisation

INFOS DIVERSES

MAM « Au fil des saisons »

VIE ASSOCIATIVE

- L'Échappée Belle
- Anciens Combattants et Citoyens de la Paix
- Donner de la vie !
- La pétanque maxentaise
- VTT Club
- La Maxentaise
- Brocéliande volley
- Gymnastique
- M.A.R.C.H.E et T'ES TOI
- L'Inter'Val



VIE SCOLAIRE

- École les Gallo Peints
- L'accueil périscolaire
- APE
- École Saint Joseph
- APEL école Saint Joseph

édito



Après deux années de crise sanitaire, nous pensions que la pandémie serait derrière nous, cependant elle a plutôt bouleversé en profondeur nos habitudes de vie. Les événements de cette année ne sont guère plus réjouissants : guerre en Ukraine, crise énergétique, dérèglement climatique important (incendies, tempêtes, inondations, canicule...), pouvoir d'achat... Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue, pour leur emploi ou leur avenir. Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles.

Pour notre commune, 2022 aura vu l'achèvement de la réhabilitation et du réaménagement de la mairie, en voirie, la réfection de la voie communale « les Rues Piels » et du chemin d'exploitation dit de « l'Hermitage », le fleurissement supplémentaire dans le centre bourg, les rencontres avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour la mise en place de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, les rencontres avec le service voirie du Conseil départemental pour la sécurisation de l'agglomération, les rendez-vous avec des aménageurs pour de futurs lotissements, avec Brocéliande Communauté dans le cadre de la mobilité pour un lancement d'étude covoiturage, sans oublier le travail du conseil municipal des jeunes : matinée environnement (ramassage des déchets en agglomération), panneaux de signalisation situés aux abords des écoles...

Notre commune poursuit ses projets, nous travaillons à leur réalisation, pour que 2023 les voie se concrétiser : agrandissement de la garderie municipale, audit énergétique à l'école les Gallo Peints, choix d'un bureau d'études pour la sécurisation et l'aménagement du bourg...

Au quotidien, l'ensemble des élus du conseil municipal et les services municipaux poursuivent leur travail pour assurer la continuité d'un service public de qualité.

Mais ceci ne peut se faire qu'avec une équipe unie, dont les objectifs vont dans la même direction. Chacune et chacun est à sa place et agit dans l'intérêt commun, j'en suis le garant et je prends beaucoup de plaisir à voir que toutes et tous aspirent à cette même unité et à construire un collectif fort hors de toute opposition.

C'est sur cette note optimiste, qu'au nom de l'équipe municipale, mais aussi de tous les employés municipaux, je souhaite que 2023 soit une année de projets, d'humanité, de vivre ensemble.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver pour la cérémonie des vœux à la population prévue le vendredi 6 janvier 2023 à 18h30, salle polyvalente.

Bonnes fêtes de fin d'année. Bien à vous.

Ange Prioul
Maire

Cérémonie des vœux de la municipalité prévue le

Vendredi 6 janvier à 18h30
à la salle polyvalente

état civil 2022



NAISSANCES

notifiées avec l'autorisation des parents, 9 dont :

Luna MONROCQ

4 rue du Précouët, née à Rennes le 6 août 2022,

Lyanna CHUQUET

37 le Grand Jardin, née à Rennes le 2 juin 2022,

Noé VAN HILLE

12 le Clos de la Fontaine, né à Rennes le 28 mai 2022,

Lucie CHESNEAU

12 le Haut Guilly, née à Rennes le 31 mars 2022,



DÉCÈS

Marie MAHÉ veuve TERTRAIS

90 ans, 9 rue des Clouettes,
décédée le 20 août 2022

Madeleine GRÉE veuve FAUCHET

93 ans, 9 rue des Clouettes,
décédée le 17 août 2022 à Maxent

René TIGIER

89 ans, 9 rue des Clouettes,
décédé le 11 juillet 2022 à Maxent

Lucette LOISON épouse LE LAN

79 ans, 9 rue des Clouettes,
décédée le 20 juin 2022 à Maxent

Jacqueline HUET épouse FRANGEUL

91 ans, La Hirlais à La Chapelle-Bouëxic,
décédée le 4 juin 2022 à Maxent

Bernard MARILLACH

86 ans, 7 Trévidec à Saint-Thurial,
décédé le 28 avril 2022 à Maxent



MARIAGE

Jean MARLHINS et Brigitte GILBERT
domiciliés 14 la Lande des bois, mariés le 29 octobre 2022,

Jean DALMAS et Claire SAVARIAMA,
domiciliés 55 rue Pierre Porcher, mariés le 6 août 2022,

Alexis MERCIER et Aurélie GUILLOTTEL,
domiciliés 50 le Tertre, mariés le 23 juillet 2022,

Alexandre GUGUEN et Mélanie JOUBREL,
domiciliés 67 Jugon à Saint-Uniac, mariés le 2 juillet 2022,

Emmanuel GUICHARD et Marina LEGAULT,
domiciliés 1 Passage des Douets, mariés le 25 juin 2022,

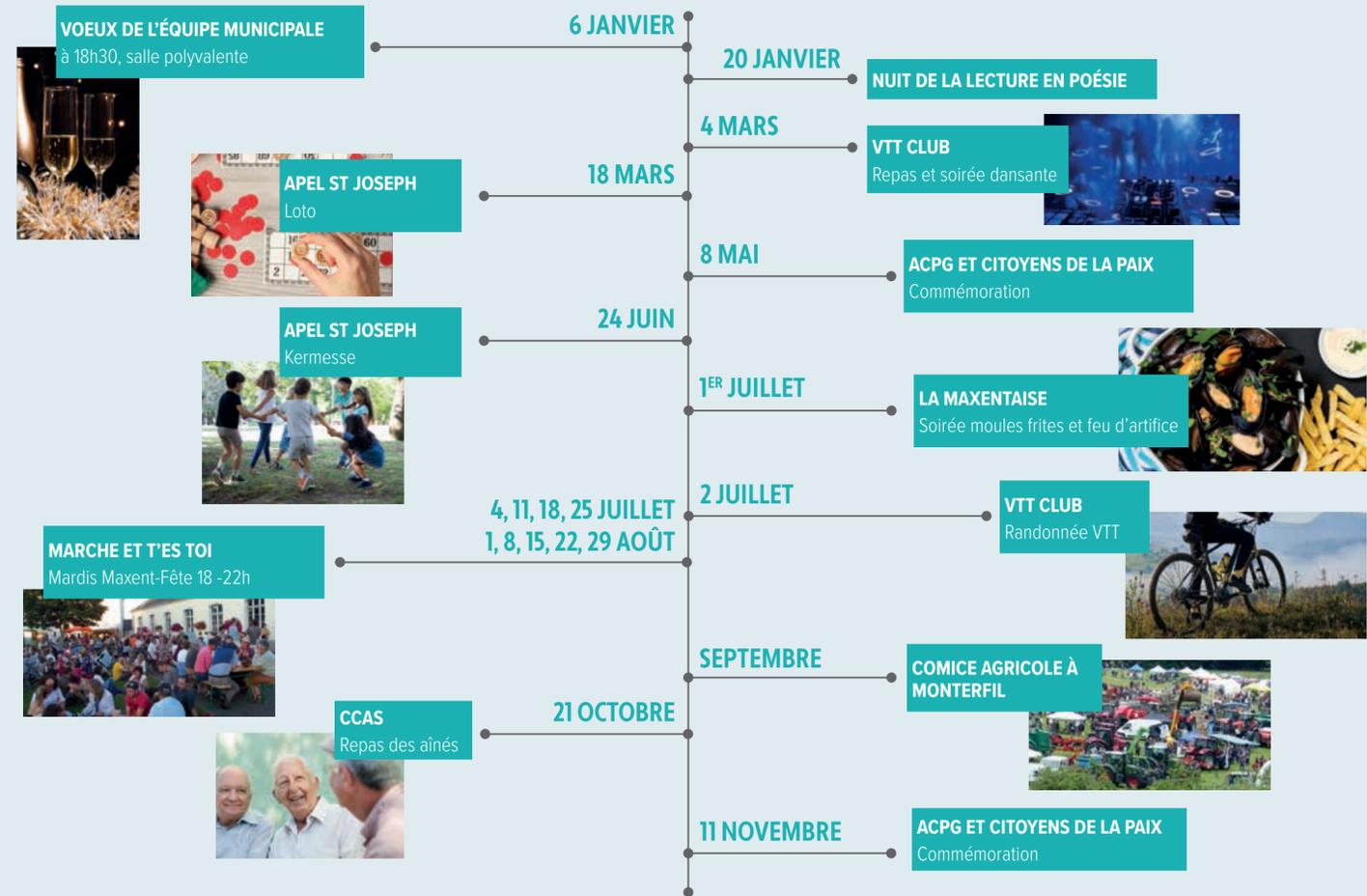
Frédéric CICQUEL et Maëva PIRON,
domiciliés 2 Mérignac, mariés le 11 juin 2022,

Alan ROLLAND et Floriane NAËL,
domiciliés 23 le Haut Trégadan, mariés le 4 juin 2022,

Alexandre FABBRO et Camille BRICARD,
domiciliés 10 bis Laudigerais, mariés le 28 mai 2022,

Mickaël JAN et Sabrina BIHAN,
domiciliés à Val d'Oust (Morbihan), 3 BIS A Le Hingleuf (La Chapelle Caro),
mariés le 23 avril 2022,

AGENDA 2023



Gendarmerie nationale de Plélan-le-Grand 02 99 06 81 05 ou le 17	Sapeurs pompiers de Plélan-le-Grand 02 99 06 87 37 ou le 18	SAMU 02 99 59 16 16 ou le 15	Centre anti-poison Rennes 02 99 28 43 21
Pharmacie de garde 32 37	Cabinet d'infirmiers de Maxent 07 78 26 50 07	Garderie 02 99 06 76 21	Urgence EDF 09 72 67 50 35
Astreinte Mairie 06 18 44 55 54	Mairie de Maxent 02 99 06 70 15	Médiathèque 02 99 06 76 04	EHPAD « Le Grand Champ » 02 99 06 71 15
École les Gallo Peints 02 99 06 71 97	École Saint Joseph 02 99 06 71 28	Boulangerie Pouly 02 99 06 70 48	ADMR Plélan-le-Grand 02 99 06 96 97

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint(e)s vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL, maire : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

André DEMEESTERE, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

Sophie BLÉJEAN, adjointe à l'urbanisme et aux finances : mercredi des semaines paires

Sébastien RAOULT, adjoint à la communication et aux associations : samedi des semaines paires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire
Comité de rédaction : Eryne Bléjean, Sophie Bléjean, Soizic Blot, Robert Collin, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Emilie Thauvain
Crédits photos : les écoles, les associations, Sophie Bléjean, Françoise Foucaud, Yvette Texier, Pix'nGraph, René Marchadour (photo du bourg à la une), Styl'photo
Relectrices : Hélène Arnaud, Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet
Maquette et mise en page : Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

NOS ENFANTS ET LEUR SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

LA COLLECTIVITÉ EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE TRANSPORT BREIZH GO ENGAGE UNE RÉFLEXION POUR L'AMÉNAGEMENT DES ARRÊTS DE CARS.

L'aménagement et la signalisation des arrêts de cars visent à assurer une meilleure sécurité des enfants aux points d'arrêt, en permettant notamment de situer de façon certaine et pérenne les arrêts par rapport aux usagers, aux entreprises et conducteurs qui réalisent les services de transport. Les familles et représentants légaux restent seuls responsables de l'acheminement vers le lieu de prise en charge sur le réseau de transport scolaire régional. Il n'est pas possible de créer un point d'arrêt devant chaque domicile au motif que le cheminement vers le point d'arrêt serait dangereux. La responsabilité sur ce sujet reste individuelle et nombre de scolaires en Bretagne ont à effectuer un parcours d'approche.

La création d'arrêts de cars est autorisée par la Région Bretagne. Elle associe la commune, le département concerné, au titre de leur pouvoir de police

et ou de gestionnaire de voirie pour avis préalable obligatoire. De manière générale, chaque création d'arrêt est conditionnée par les aspects de sécurité et de temps de trajet pour l'ensemble des élèves pris en charge sur le parcours scolaire impacté. Les arrêts de cars ne peuvent être créés que sous réserve du respect des conditions de sécurité, qui prévoient notamment l'absence de manoeuvres dangereuses (demi-tour), des conditions de visibilité suffisantes, des conditions favorables au bon stationnement du car et à l'embarquement/débarquement des élèves, etc. Dans tous les cas, les conditions de sécurité sont contrôlées par les équipes de la Région Bretagne, suivant notamment les législations en vigueur. La Région reste seule décisionnaire puisque responsable en cas d'accident au point d'arrêt, en sa qualité d'organisateur à titre principal du service public de transport.

Les demandes de création d'arrêts sont étudiées uniquement sous réserve des conditions suivantes :

- Une distance minimale de 500 m est requise entre deux points d'arrêt. Ceci ne signifie pas pour autant que seront créés des arrêts tous les 500m. Il s'agit d'une condition nécessaire préalable mais non suffisante à elle seule.
- La création d'un arrêt ne doit pas avoir pour conséquence un allongement trop important du temps de parcours pour l'ensemble des autres usagers scolaires. L'opportunité est évaluée au regard de l'intérêt collectif et de l'objectif d'un temps de transport acceptable.

Chaque année, le programme de regroupement et d'aide à l'aménagement des points d'arrêt du service transport de la Région Bretagne se base sur la vérification de la réelle fréquentation des services.

À l'issue de cette enquête annuelle auprès des transporteurs, le service profite de la fin d'utilisation de certains arrêts pour reconsidérer leur desserte future et l'opportunité de leur regroupement et de leur aménagement.

À ce titre, toute création ou réactivation d'arrêt, pour peu qu'elle soit justifiée, implique désormais un aménagement municipal subventionné par la Région à hauteur de 70% de ces dépenses d'aménagement, plafonnées à 15 000 euros par point d'arrêt (de chaque côté de la voie soit 30 000 euros par arrêt). Sur les voies communales, les aménagements à envisager sont principalement de type mini-quai, comme illustré dans les exemples ci-joints.

Concernant les arrêts sur les routes départementales, l'aménagement est différent en fonction du trafic routier (mini-quai ou aménagement en encoche). Pour les aménagements des voies départementales, les travaux devront être réalisés en lien avec le département, gestionnaire de voirie.

L'implantation des arrêts sur notre territoire est à l'ordre du jour. Un groupe de travail constitué d'élus et d'un agent de la collectivité établit un état des lieux des arrêts de car sur le territoire communal et une projection sur la densité de la population, éventuelle utilisatrice des transports scolaires. Ce travail permettra de définir l'implantation des arrêts et les aménagements qui en découlent (faisabilité et financement). Selon les informations connues à ce jour le coût moyen d'un aménagement est estimé à 6000 euros. Ce programme est envisagé sur un minimum de trois ans.

André Demeestere
Adjoint à la voirie et
l'environnement

LA MÉDIATHÈQUE

DONS DE LIVRES

La médiathèque accepte toujours les dons de livres adulte et jeunesse en bon état.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Vous avez toujours la possibilité de vous y inscrire. Ils ont lieu le vendredi de 9h30 à 11h30, sous la direction d'un animateur de l'Inter'Val. Ateliers sur réservation à la médiathèque.

ACCUEIL SCOLAIRE

Pour permettre à tous les enfants de découvrir la médiathèque, les élèves des écoles les Gallo-Peints et Saint Joseph viennent régulièrement avec les enseignants pour écouter une ou deux histoires, faire des recherches par thème, voir une exposition présente dans la médiathèque. En fin de séance, chaque enfant choisit un livre pour l'emporter dans la classe. Cette année, le prêt de bandes dessinées est réduit pour ne pas vider les bacs, éviter l'éparpillement des séries et en conserver suffisamment en rayon pour les permanences. Les enfants en sont informés et peuvent venir avec leurs parents pour choisir leurs bandes dessinées préférées et les emmener chez eux. L'abonnement à la médiathèque est seulement de 10€ par famille et par an. Chaque membre de la famille peut emprunter 10 livres à la fois.

LES BÉBÉS LECTEURS

Ces animations, rythmées par des histoires, chansons, comptines et jeux de doigts, préparées et animées par Yvette et Christine sont ouvertes aux enfants de 0 à 3 ans avec leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. La prochaine séance aura lieu le vendredi 16 décembre à 10h30. Vu le succès de cette initiative, les animatrices réfléchissent à ouvrir deux séances, le même jour. Séances sur réservation à la médiathèque.

DES ANIMATIONS SUR DIFFÉRENTS THÈMES SONT PRÉVUES

Une résidence d'artistes proposant deux ateliers d'écriture avec les enfants et les personnes âgées de l'EHPAD est organisée en novembre et en décembre. Les créations des participants seront présentées au public au mois de janvier 2023.

Le samedi 10 septembre, pour ses 30 ans, la médiathèque s'est transformée en restaurant à l'occasion du spectacle « L'Esprit Gourmet » proposé par la compagnie Casus Délires. C'est un florilège de jeux de mots, répliques littéraires et extraits poétiques que le public a dégusté sans modération. Les rires se faisaient entendre dans les rayonnages de la médiathèque. Il faut dire que les trois comédiens de la compagnie ont rondement mené le spectacle rempli d'humour.

Les convives ont adoré !



Le spectacle intitulé « Noël au chalet » aura lieu le dimanche 11 décembre à 15 heures avec Isabelle Bouchex Bellomié. Il s'agit d'un spectacle multigénérationnel (à partir de 4 ans). Le public choisira les histoires et chansons qu'il souhaite entendre, via de petits objets évocateurs. Ce spectacle de neige et de forêt ouvrira les cœurs et les âmes à la fête. Récits d'autrefois, contes de toujours, facéties d'aujourd'hui : un moment hors du temps où l'on prépare des gâteaux en écoutant le loup hurler derrière la porte. Les sapins ont des rêves de grandeur, les araignées tricotent de l'or, les montagnes chantent et les fées ne sont jamais bien loin. Gratuit sur réservation.

La nuit de la lecture en poésie aura lieu le 20 janvier 2023 avec l'association Dixit Poétic, qui sera également en résidence sur le territoire et travaillera avec les écoles de la commune. Plusieurs ateliers auront lieu à la médiathèque en début d'année 2023.

Au mois d'avril aura lieu la semaine de la petite enfance, avec une animation sur la photo pendant les vacances scolaires.

RAPPEL

Le coin convivial est rouvert et à la disposition de tous pendant les permanences avec café et tisanes. N'hésitez pas à vous servir !

ANNONCE

Vous avez une compétence particulière, auteur, musique, bricolage, etc. et vous souhaitez partager votre savoir ? Faites-vous connaître auprès de la bibliothèque et nous pourrions étudier ensemble une proposition d'animation.

Yvette Texier
La bibliothécaire

INFOS

Ouverture de la médiathèque :
Mardi: 16h - 18h00
Mercredi: 10h30 - 12h30 / 15h30 - 18h00
Vendredi: 16h00 - 18h30
Samedi: 10h - 12h30
Abonnement 10€/an et par famille
Contact : 02 99 06 76 04 ou
bibliotheque.maxent@wanadoo.fr



CCAS BIEN VIEILLIR EN BRETAGNE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A SOLLICITÉ LE CLIC DE BROCELIANDE DANS LE CADRE « DE BIEN VIEILLIR EN BRETAGNE »

L'association santé éducation et prévention sur les territoires de Bretagne proposera des ateliers nutrition santé seniors.

Une réunion publique se déroulera le lundi 9 janvier 2023 à 14h à la médiathèque. Neuf séances seront ensuite proposées à partir de janvier 2023 :

- 16 janvier, Pourquoi je mange,
- 23 janvier, Le plaisir au bout de la fourchette,
- 30 janvier, Mon équilibre alimentaire,
- 6 février, Rythme et diversité, le secret de l'équilibre alimentaire,
- 27 février, Mes choix pour bien manger,
- 6 mars, Je deviens consommateur averti,
- 20 mars, Les secrets de mon assiette,
- 27 mars, Alimentation et activité physique, mes atouts santé,
- 3 avril, Manger-bouger, mon accord parfait.

Nous vous ferons part bientôt des modalités d'inscription.

RELAIS PETITE ENFANCE

L'accueil des jeunes enfants et des assistantes maternelles est de retour à Maxent depuis novembre, chaque vendredi de 9h30 à 11h30 à la garderie municipale. L'accueil est réservé aux professionnels de la petite enfance. Quant aux parents de jeunes enfants, ils peuvent participer aux activités qui se déroulent à la Canopée de Plélan-le-Grand, le vendredi.

OUVERTURE D'UN ESPACE FRANCE SERVICES POUR LES HABITANTS DE BROCELIANDE COMMUNAUTÉ

Afin de vous permettre d'accéder plus facilement aux services publics, un Espace France Services a ouvert ses portes dans les locaux de Brocéliande Communauté, depuis le 12 juillet. Deux agents sont là pour vous accueillir, vous informer et vous accompagner dans vos démarches auprès de la CAF, de la MSA, de la Sécurité Sociale, de Pôle Emploi, de La Poste, de la caisse de retraite, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Finances...

Par exemple, si vous ne savez pas comment déclarer un changement de revenus au service des impôts, les agents France Services vous guideront dans cette démarche. Si cela est nécessaire, ils organiseront un rendez-vous avec le service concerné pour faire avancer votre dossier.

Permanence les mardis et mercredis, de 9h à 12 et de 14h à 17h, 1, rue des Korrigans - Plélan-le-Grand, Tél. 02 99 09 88 19

ATELIER REMUE-MÉNINGES

Des rencontres autour du Maxent d'autrefois ont démarré au mois de septembre. Trois réunions ont déjà eu lieu et un petit groupe d'une vingtaine de personnes bien motivées s'est déjà constitué mais il est toujours temps de nous rejoindre.

Les photos diverses et variées sorties des tiroirs permettent aux souvenirs de refaire surface avec leurs lots d'anecdotes. Mettre des noms sur les visages, reconnaître des lieux qui ont bien changé, c'est le premier travail de ces ateliers. Après avoir regroupé tous ces documents par thèmes, nous devrions aboutir à une exposition que nous pourrions présenter l'an prochain.



96 personnes au repas annuel des aînés le samedi 15 octobre à la salle polyvalente. Rendez-vous le samedi 21 octobre 2023

L'INFO DU SMICTOM

POUR VOS PRODUITS CHIMIQUES USAGÉS, DIRECTION LA DÉCHETTERIE !

POURQUOI APPORTER VOS DÉCHETS CHIMIQUES EN DÉCHETTERIE ?

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être dangereux pour votre santé et votre environnement. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ils ne vont pas à la poubelle, ni dans les canalisations mais nécessitent une prise en charge spécifique.

Déposez vos déchets chimiques en déchetterie où EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

QUE DEVIENNENT-ILS ?



01. Mise sur le marché de produits générateurs de déchets chimiques
02. Apport en point de collecte et en déchetterie
03. Premier tri des déchets de produits chimiques par les agents de déchetterie
04. Transport réglementé vers des sites industriels spécialisés de tri et de regroupement
05. Valorisation énergétique (chauffage, électricité), élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement

DE QUELS PRODUITS PARLE-T-ON ?

- Des déchets des produits d'entretien véhicule
- Des déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue
- Des déchets des produits d'entretien piscine
- Des déchets des produits de bricolage et décoration
- Des déchets des produits spéciaux d'entretien maison
- Des déchets des produits du jardinage



INFORMATIONS

www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ENFANTS ET ADULTES ONT PU APPRENDRE À SE CONNAITRE, ÉCHANGER ET PARTAGER DES IDÉES TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE. LES ÉLUS DU CMJ, NOUS FONT LEUR BILAN SOUS FORME D'INTERVIEW.

Qu'avez-vous fait cette année ?

Nous nous sommes réunis dans la salle du conseil municipal pour proposer plusieurs idées. Nous en avons beaucoup : installer des panneaux de signalisation pour faire ralentir les voitures, planter des arbres pour chaque naissance sur la commune, ramasser les déchets, refaire la peinture de la table de ping pong.

Toutes ces idées ont été réalisées !

Nous en avons d'autres comme, organiser une

chasse aux œufs, un concert pour la fête de la musique, refaire la peinture des passages piétons, organiser un marché, mais nous n'avons pas eu le temps de travailler dessus. Nous voulions proposer un skate parc mais notre budget ne le permet pas.

Quels sont vos projets pour cette année ?

Nous aimerions refaire un ramassage des déchets, planter des arbres, installer des jeux pour les grands dans le parc des écoles, organiser un marché une fois par semaine comme à Plélan-le-

Grand, et travailler sur les idées de projets que nous n'avons pas pu mettre en place cette année.

Ces jeunes élus sont très soudés, dynamiques et motivés. Actrices et acteurs pour proposer et mettre en œuvre des projets tout en collaborant avec la municipalité pour être au service de la jeunesse de leur commune.

Nathalie Carrons
Responsable périscolaire



DE ÇA Q'C'ËT ?

Brocéliande Communauté s'est engagée dans une démarche d'aménagement de liaisons cyclables inter-bourgs. Les travaux de la tranche 1 (liaisons Plélan-le-Grand / Saint-Péran / Treffendel et Bréal-sous-Montfort / Saint-Thurial) doivent avoir lieu fin 2022. Dans le même temps, Brocéliande Communauté va installer des abris vélo dans les 8 communes du territoire. La commune de Maxent a mis à disposition une parcelle proche des abris de bus scolaires au square des écoles pour l'installation de cet abri à vélo. Les travaux de terrassement ont débuté... nous attendons avec impatience l'abri vélo.

Sophie Bléjean
Adjointe au maire déléguée aux finances, à l'urbanisme et à l'aménagement



ERRATUM

Petit Maxentais décembre 2022

Frais de fonctionnement de l'Espace Jeunes et Centre de loisirs (Précisions concernant l'article du Petit Maxentais de juin 2022)

L'article du mois de juin disait : Pour les interventions de l'Inter'Val, « la participation communale était pour 2021 de 38 618 € ». Cette somme est bien inscrite au budget municipal mais englobe un reliquat de l'année précédente et ne tient pas compte de la subvention CAF.

La participation effective de la commune pour 2021 est en réalité de 32 230,08 €. La CAF, pour soutenir cette dépense, a versé la somme de 8 592,44 € à la commune.

Si on y ajoute les charges de personnel pour l'entretien des locaux (3 650 €), le total des charges pour la commune s'élève donc à 27 287,64 €.

URBANISATION DE MAXENT

DES PROJETS EN DEVENIR DANS LE RESPECT DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal entré en vigueur en 2021, a été élaboré « dans une réelle logique de maîtrise de la consommation foncière puisqu'il n'induit pas de consommation foncière supplémentaire, mais passant d'une consommation annuelle moyenne de 11,8 ha entre 2009 et 2019 à 6,1 ha/an pour la période 2020-2032 » (PADD - PLUi de Brocéliande). C'est dans cet esprit de sobriété que Maxent s'ouvre à l'urbanisation.

Le territoire de Maxent fait apparaître des terrains disponibles à la construction en zone urbaine. Plusieurs projets se profilent à l'initiative de porteurs de projets privés (rue Ange Gouin et rue du Pont Sel). Une dizaine de terrains à construire

vont s'ouvrir à l'urbanisation au cours du premier semestre 2023 dans le bourg ; des terrains allant de 400 à 700 m² vont émerger sur le territoire s'adaptant aux projets de vie de chacun.

Les zones à urbaniser ne sont pas en reste. Le projet d'urbanisation de la partie nord du bourg, rue du Précouet se poursuit.

Les élus ont participé en novembre 2021 à des ateliers dont l'un était spécifique aux aménagements d'urbanisme sur le territoire. Cela a permis de confronter nos visions, de mettre en exergue les difficultés et les opportunités.

- La convention avec l'établissement public foncier, signée en 2018, est toujours en vigueur. Le dernier

terrain inscrit dans le programme est en cours de négociation.

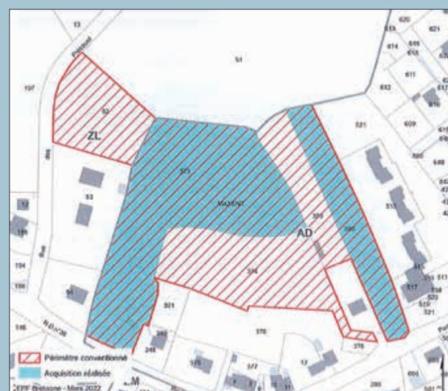
- Les deux études « zones humides » ont permis de stabiliser le périmètre des zones constructibles. Un terrain acheté par l'EPF s'est avéré être humide. Une réflexion spécifique sera portée sur son devenir.
- Un aménageur (Amenatys) a été désigné suite à l'appel d'offre.
- Un projet urbain partenarial est en cours de finalisation avec Brocéliande communauté, autorité compétente. La commune de Maxent a été épaulée par un bureau d'études pour finaliser le projet.

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Le rôle de l'EPF est d'acquérir des terrains en vue de leur aménagement par un tiers : cette acquisition stratégique (le portage de terrains) s'effectue avant de le vendre à une collectivité ou à l'opérateur mandaté par cette collectivité. Leurs compétences en ingénierie foncière permettent de conseiller et d'assister les collectivités, notamment celles qui ont peu de moyens, et de les encourager à développer leur projet de territoire, ainsi qu'à définir une stratégie foncière d'anticipation.



Thématique	Habitat
Superficie	21 400 m ²
Entrée en vigueur dans la convention	25/04/2018
Montant d'action foncière conventionné	215 000 €
Taux minimal de logements locatifs sociaux conventionné	20%
Densité minimale conventionnée	20 logts/ha
Nombre de logements potentiels	5



LES ZONES HUMIDES

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

(Art. L.211-1 du code de l'environnement).



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT RUE DU PRÉCOUET

Le projet s'étend sur trois secteurs.

Une trentaine de logements sont prévus sur 1,2 ha.

Un commerce ou un lieu de service est envisagé à proximité de la boulangerie.

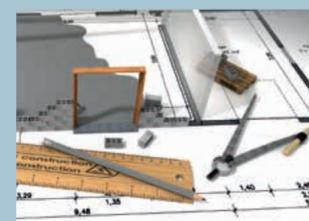
Sur les terrains achetés par l'EPF, 20 % seront consacrés aux logements locatifs sociaux conventionnés.



LE PROJET URBAIN PARTENARIAL

Le PUP n'est pas une taxe d'urbanisme, mais une participation qui remplace la taxe d'aménagement. Il s'agit d'une méthode de financement contractualisé, permettant le financement en tout ou partie des équipements publics nécessaires aux aménagements.

Il permet à la commune d'assurer le préfinancement d'équipements publics par des personnes privées (propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs) via la conclusion d'une convention.



LA PLANIFICATION DE L'URBANISME ET LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION

DU SRADDET VERS LE SCOT JUSQU'AU PLU(I). LES OUTILS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE TRANSCRIPTION DES OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) est un document unique transversal qui englobe cinq schémas régionaux existants : la Cohérence Écologique, le Climat-Air-Energie, l'Intermodalité, les Infrastructures et les Transports et enfin la Prévention et la Gestion des Déchets.

Les six grandes priorités transversales que la Région s'est fixée se traduisent par six engagements :

- Des stratégies numériques responsables
- Réussir le bien-manger pour tous
- Une nouvelle stratégie énergétique et climatique
- La cohésion des territoires
- La préservation et la valorisation de la biodiversité et des ressources

Au travers de ces engagements, le SRADDET définit notamment des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols.

« **Le Schéma De Cohérence Territoriale (SCOT) de Brocéliande** est un document de planification territoriale défini à l'échelle du Pays de Brocéliande. Il est l'outil [...] de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation des ressources naturelles et de lutte contre l'étalement urbain ». Les élus du syndicat mixte du Pays de Brocéliande ont lancé la révision de leur schéma de cohérence territoriale afin d'intégrer les directives de la loi climat et résilience et d'assurer la compatibilité avec le SRADDET avant le 22 août 2026. Les bureaux d'étude ont été choisis, le travail de diagnostic pour partager la vision des risques et des opportunités est lancé. Plusieurs phases de concertation sont prévues avec le public, les acteurs et les élus pour favoriser les échanges avec les parties prenantes. Les maxentais(es) seront informé(e)s de la mise en œuvre de ces temps d'échanges.

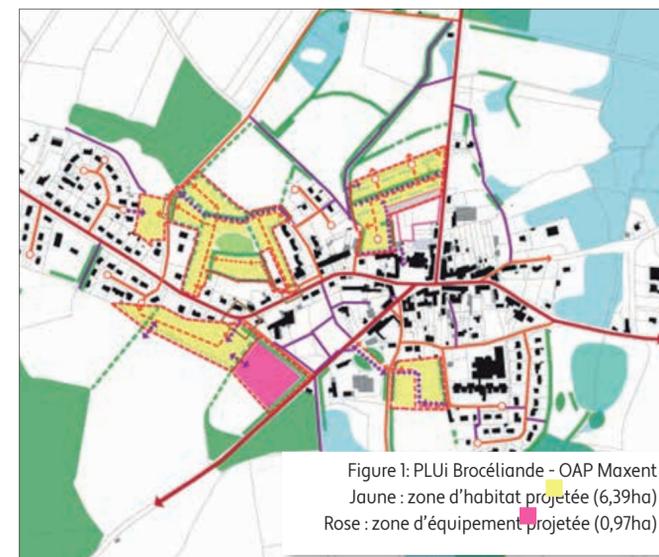


Figure 1: PLUi Brocéliande - OAP Maxent
Jaune : zone d'habitat projetée (6,39ha)
Rose : zone d'équipement projetée (0,97ha)

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** de Brocéliande a été approuvé le 21 juin 2021. Il détermine le projet d'aménagement et de développement durable à l'échelle des huit communes.

Aujourd'hui, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) encadrent la mise au point des projets, de leur élaboration jusqu'à leur réalisation. Pour la commune de Maxent, 6,39 hectares, dédiés au logement, sont définis sur les 132 hectares de surface réelle de la Communauté de Communes. À noter, les projets d'urbanisation en zone urbaine (Zone UA, UE et UC du PLUi) n'entrent pas dans ces objectifs chiffrés.

Demain, le PLUi devra se mettre en conformité avec le SCOT, une réévaluation de ces surfaces devra être faite en tenant compte des objectifs permettant l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050.

LES ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

L'outil d'analyse du Mode d'Occupation du Sol (MOS) a déterminé la nature de l'occupation des sols et mesuré les consommations foncières entre 2011 et 2021. Les données ont été transmises et contrôlées par les différents acteurs, notamment la commune, au cours de la première quinzaine de décembre. Ces données vont permettre de définir une trajectoire d'absence d'artificialisation par le SRADDET, déclinée dans le SCOT puis le PLUi en concertation avec les acteurs. La première phase (2021-2031) consiste à diminuer de moitié le rythme d'artificialisation, ensuite une baisse régulière est prévue tous les dix ans pour atteindre zéro en 2050. À compter de cette date, toute artificialisation devra être compensée.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE... VERS UN PRINCIPE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

« Chaque année, entre 20 000 et 30 000 ha sont consommés par les travaux d'ouvrage et d'aménagement, un rythme quatre fois plus rapide que la

croissance de la population » indique le ministère de l'Écologie.

La loi Climat et Résilience du 22 août 2022, forte de ce constat, a initié une nouvelle ère d'aménagement du territoire. **L'urbanisation des sols naturels, agricoles, boisés ou végétalisés ne sera plus possible sans compensation à l'aube de 2050 en ville, en campagne, dans les villages comme à la périphérie des bourgs.** Un seul objectif, sauvegarder les sols nus pour préserver les systèmes écologiques dans leur globalité : prendre en

Chronologie de l'évolution des documents d'urbanisme

EN ROUTE VERS LE ZAN ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

LOI CLIMAT ET RÉILIENCE LOI 3 DS
(DIFFÉRENCIATION DE L'ARTIFICIALISATION ET RÉGULATION DE L'ARTIFICIALISATION LOCALS)

Conférence des SCOT
Proposition de répartitions des objectifs de réduction de la consommation foncière au conseil régional.

22 octobre 2022

Révision du SRADDET de Bretagne
Mise en conformité du document d'urbanisme avec les obligations de la loi Climat et résilience en s'appuyant (ou pas) sur la répartition préconisée par la conférence des SCOT.

22 février 2024

Révision du SCOT du pays de Brocéliande
Détermination des objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation par tranches de 10 ans.

22 août 2026

Document d'orientations et d'objectifs du SCOT de Brocéliande
Feuille de route partagée pour la mise en œuvre du projet de territoire
 • des orientations
 • des objectifs
 • des recommandations

22 août 2027

PLUi de Brocéliande
Mise en cohérence du document d'urbanisme en définissant les objectifs de réduction de la consommation foncière par commune.

22 août 2027

Conséquences en cas de non respect des échéances
A défaut, la délivrance des autorisations d'urbanisme dans les zones où les constructions sont autorisées sera gelée jusqu'à l'entrée en vigueur des documents de planification mis en cohérence.

Pour plus d'informations, consultez <https://www.ecologie.gouv.fr/artificialisation-des-sols>

compte les êtres vivants, tous les êtres vivants, les relations qui les unissent et le milieu dans lequel ils vivent.

En finir, entre autres, avec la diminution de la biodiversité, avec l'augmentation du ruissellement propice au faible rechargement des nappes, réduire les épisodes d'inondation, l'étalement urbain et ses conséquences désastreuses pour l'environnement.

La mise en place de cet objectif à l'horizon 2050 va passer par plusieurs paliers. La 1ère étape (2021-2031) fixe comme objectif de réduire de moitié la consommation réelle des espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF). Pour ce faire, un calendrier très serré est mis en place, passant par la déclinaison des différents documents d'urbanisme (voir frise chronologique). Une cible de consommation en hectares pour chaque partie du territoire va être définie. Un gros travail de répartition à faire, entre SCOT puis entre communautés de communes et communes va être mis en œuvre dans les mois à venir.

Sophie Bléjean
Adjointe au maire déléguée aux finances, à l'urbanisme et à l'aménagement

MAM « AU FIL DES SAISONS »

Comme prévu la Maison d'Assistantes Maternelles a ouvert ses portes le 1er septembre après 3 années de projet. Comme son nom l'indique, une MAM regroupe plusieurs assistants maternels qui ont fait le choix de travailler ensemble dans un local adapté et sécurisé pour les enfants. Ce mode de garde conserve les avantages du milieu familial tout en s'ouvrant à la collectivité.

Nous sommes deux assistantes maternelles agréées, Tifenn et Morgane toutes les deux diplômées dans le domaine de la petite enfance.

Nous accueillons des enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Nous avons pour objectif :

- d'assurer la sécurité affective des enfants en respectant le rythme de chacun, en le rassurant, l'encourageant,
- de favoriser la sociabilisation pour permettre à l'enfant de trouver sa place dans un groupe en sensibilisant les enfants aux notions de respect et de partage,
- d'encourager l'autonomie et la confiance en soi en stimulant la créativité par des activités d'éveil et de découverte,
- de préserver l'environnement en fournissant des couches lavables, en proposant des goûters bio et locaux.

La MAM est une construction neuve avec un extérieur que nous privilégions lorsque le temps le permet.

La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

CONTACTS

Morgane : 06 01 84 80 30,
Tifenn : 06 14 77 20 23,
aufildessaisons35@gmail.com

L'ÉCHAPPÉE BELLE

LES ÉCHAPPÉS REMERCIENT LES 500 VISITEURS DE LEURS PETITES HORREURS DE L'ANNÉE À CETTE 3^{ÈME} ÉDITION DE "LA FROUSSE À MAXENT", CAR LE SPECTACLE C'EST AUSSI TOUS CEUX QUI SONT VENUS BIEN BARIOLÉS

Il a fallu un peu de patience pour faire la queue mais si vous venez prochainement vous circulerez plus librement. Un grand bravo à l'équipe de bénévoles pour le gros boulot avant pendant et après : Estelle, Anne-laure, Laure, Sandra, Léa, Nadia, Tomet Thomas, Steph et Jef, Yann, Maël, Elie, Matéo, l'espace jeune de Monterfil, Boueb, Lydie, Caro et Caroline, Vanessa, Camille, Richard,

Esteban et Romy, Jérôme, Bertrand, Sonia, Mickael, Vanina, Léa, Dylan, plus tous ceux qui nous ont prêté main forte, ça et là, ou quelques horreurs décoratives. Merci à Cecile Limbert d'avoir réchauffé la soirée, et à Frau Soonii Frette de nous avoir glacé aussi sec, à Laurent de Pagaléem et ses contes errants, aux Motards Arthuriens pour leur vrombissant passage et à Claude Sergio pour le buff blues de clôture...

Vous nous retrouverez en 2023 pour des sorties nature et un événement "landart" en mai...

Jérôme Pépion
Pour l'équipe

ANCIENS COMBATTANTS ET CITOYENS DE LA PAIX

RAVIVAGE DE LA FLAMME

Dans le cadre du lien armée-nation et comme en 2018, 82 personnes (52 adultes et 30 scolaires de CM1- CM2 et 6ème-5ème qui n'avaient pas participé en 2020 en raison de la pandémie de COVID) sont parties samedi 6 novembre en direction de Paris pour assister au ravivage de la flamme, voyage organisé par les anciens combattants et citoyens de la Paix de Maxent.

Cette cérémonie qui a lieu chaque soir à 18h30 depuis le 11 novembre 1923 est un hommage aux soldats français morts pendant la première guerre mondiale. Au cours de cette cérémonie, une gerbe portée par deux jeunes maxentais, Sarah et Kylian, au nom des anciens combattants et citoyens de la Paix a été déposée par le maire de la commune. Une jeune maxentaise, Clara, avec le maire et un jeune effectuant un service universel national à la garde républicaine ont ravivé la flamme avec le glaive. Une

cérémonie émouvante très suivie par nos jeunes.

Après avoir participé à cette cérémonie, une sortie en bateau-mouche sur la Seine, a permis de découvrir les monuments parisiens.

Ce devoir de mémoire s'inscrit dans un parcours « mémoriel » qui a débuté dès le 10 octobre avec une exposition d'un jeune maxentais, Dylan, sur la première guerre mondiale, avec notamment la reconstitution d'une tranchée. Exposition d'une semaine très appréciée par les visiteurs ; le samedi 5 novembre par le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe et la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts avec la présence d'une section d'élèves officiers de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Sébastien Raoult
Pour l'association



DONNER DE LA VIE !

La résidence Le Grand Champ est à la recherche de bénévoles pour diversifier, enrichir la vie sociale dans l'établissement.

Vous avez une qualité d'écoute, de la disponibilité, l'envie d'être utile, le souhait d'accompagner les

personnes âgées au travers d'activités ?

De la musique, une lecture du journal, animer le loto, proposer de l'art floral, favoriser la marche, etc. Vous êtes les bienvenus.

RENSEIGNEMENTS

Contactez l'animatrice Elodie Massoutier, EHPAD, 9 rue des clouettes Maxent, Tél. 02 99 06 71 15, anim-ehpad-maxent@orange.fr.

Elodie Massoutier
L'animatrice



LA PÉTANQUE MAXENTAISE

ENFIN L'ASSOCIATION A VÉCU UNE ANNÉE NORMALE ET RETROUVÉ TOUS SES ADHÉRENTS SUR LE TERRAIN

Plusieurs nouveaux nous ont d'ailleurs rejoints au cours de l'année et nous avoisinons les 50 adhérents.

Les concours ont à nouveau repris, à Maxent mais aussi dans les communes où nous nous rendons habituellement (Baulon, Bréal, Goven, Plélan). Plusieurs équipes se sont également rendues dans d'autres communes et mis en avant les couleurs de Maxent, par exemple à Bédée où nous avons apporté notre contribution pour le Téléthon.

À Maxent, 2 concours ont eu lieu : le 28 mai lors duquel nous avons accueilli 46 triplètes et le 25 septembre avec 48 doublettes. Les dates pour 2023 ne sont pas encore fixées mais elles devraient être au tour des mêmes dates.

Sans les bénévoles, nous ne serions rien ; aussi un grand merci pour leurs présences régulières et sans qui les membres du bureau et les joueurs ne pourraient profiter sereinement lors des concours ou moments festifs.

Nous avons également vécu cet été un grand moment de pétanque puisque Julien Lamour, champion titré mondialement et résidant à Maxent, a organisé en août l'évènement « Breizh pétanque cup » au Domaine des Hayes. Outre la participation de quelques bénévoles de l'association la pétanque maxentaise sollicités par Julien Lamour, cet évènement a été l'occasion pour tous, stagiaires, spectateurs et bénévoles de croiser de grands champions : Philippe Quintais, Stéphane Robineau, Damien Hureau,

Christophe Sarrio, Christophe Hureau, Fabrice Riehl, Michel Loy, Julien Lamour ; des têtes que nous voyons habituellement sur le petit écran ; mais le pari d'accueillir des pointures mondiales à Maxent a été réussi par Julien Lamour et ces trois jours resteront un bon souvenir pour tous les participants.

Au moment de la rédaction de cet article, notre assemblée générale n'a pas encore eu lieu ; les informations sur celle-ci seront à retrouver dans la presse.

En plus des concours, nos prochains rendez-vous en 2023 : d'abord, notre repas de début d'année pour les adhérents puis en début de saison notre concours interne, qui sera l'occasion de remettre en jeu

le challenge de l'association et de passer un après-midi convivial pour les adhérents.

Les prix de l'adhésion restent inchangés, à savoir 15 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de moins de 14 ans (qui doivent être sous la responsabilité d'un adulte), 2 séances sont offertes. En espérant vivement que 2023 nous permette de continuer à passer de bons moments conviviaux, au nom de l'association, très bonne année à tous.

André Paquer
Le Président

RENSEIGNEMENTS

André Paquer, président, 02 99 06 73 21 ou 06 80 88 77 94 ou bien Gérard Leray, vice-président, 02 99 06 73 33



VTT CLUB

UNE NOUVELLE SAISON DÉBUTE POUR LE VTT CLUB MAXENT. GRÂCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS, NOUS ACCUEILLONS DE NOUVEAUX LICENCIÉS.

Le club compte, à l'heure actuelle, 23 licenciés tout confondu. Le tarif des licences, assurance comprise, est 80 euros pour les adultes et 50 euros pour les enfants jusqu'à 16 ans. Les sorties se déroulent le samedi de 14h à 15h30 pour les jeunes et le dimanche à partir de 9h pour les adultes. Le VTT club Maxent participe également à différentes randonnées dans les communes et départements voisins.

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS POUR 2023

Le 4 mars : rougaille saucisse et soirée dansante à la salle polyvalente (soirée ouverte à tous)

Le 2 juillet : randonnée Max'en'VTT avec ses 3 différents circuits : 20 km, 30 km et 40 km.

Nous vous invitons à venir nous soutenir lors des différentes journées de préparation à cet évènement qui sera une première !

Il est toujours possible de prendre des licences.

Yann Salmon
Pour le groupe Vtt club Maxent

RENSEIGNEMENTS

Yann : 06 23 21 00 46
Nicolas : 06 62 11 65 56
Julien : 06 13 44 04 66

LA MAXENTAISE

Après deux années de pause à cause de la COVID-19, la Maxentaise a cette année organisé sa traditionnelle soirée moules-frites suivie du feu d'artifice. Pour cause de travaux à la mairie, c'est à l'espace Arbenn que tous les bénévoles se sont affairés à mettre en place cette manifestation. Ce nouvel emplacement fut apprécié par les organisateurs mais également par les participants. En effet, ce lieu se prête bien à la convivialité. Ce n'est pas moins de 400 convives qui ont répondu présent, l'envie sans doute de se retrouver après ces deux années sans festivités.



L'association va réitérer sa prochaine manifestation dans ces nouveaux lieux, vous pouvez dès à présent noter la date de la prochaine édition le samedi 1^{er} juillet 2023.

L'association a également tenu son assemblée générale fin août. Le nouveau bureau a été élu, avec présidente Soizic BLOT, trésorier Ange PRIOUL, et secrétaire Sabrina EON.

Nous réfléchissons déjà aux prochaines manifestations que nous pourrions organiser. Dans un premier temps, nous avons participé au financement du voyage à Paris pour les enfants de la commune, du CM1 à la 5ème. Lors de cette sortie organisée par l'association les Anciens Combattants et Citoyens de la Paix, ils ont assisté au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Nous tenons également à rappeler que l'association a des statuts qui permettent d'accueillir de nouvelles activités, alors si vous souhaitez monter une section sportive, culturelle ou autre mais que vous ne voulez pas monter d'association, nous pouvons être une association support. Vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

Soizic Blot
La Présidente

GYMNASTIQUE

2022, UNE ANNÉE PLEINE DE NOUVEAUTÉS !

Cette année voit l'ouverture d'un nouveau cours de gym : gym douce/senior. En effet, en plus de nos cours de Pilâtes et gym déjà en place depuis quelques années :

- Pilâtes niveau débutant de 18h30 à 19h30
- Pilâtes niveau confirmé de 19h30 à 20h30
- Gym de 20h30 à 21h30.

Nous avons fait le choix d'ouvrir un nouveau cours de 17h30 à 18h30.

Pour ce cours, Nolwenn, notre animatrice, propose des mouvements de gym adaptés pour se maintenir en forme. Des places sont encore disponibles pour ce cours, n'hésitez pas à nous contacter pour venir essayer !

Cette année 2022 a vu également un succès des cours de Pilâtes. Les deux cours ont fait le plein pour cette reprise.

L'année 2022 verra également le renouvellement du bureau qui doit être élu lors de l'Assemblée Générale prévue le 21 novembre 2022.

Si vous souhaitez nous rejoindre, des places sont encore disponibles pour les cours de gym.

Vous pouvez nous contacter gymvolontairemaxentaise@gmail.com

Émilie Delalande
Secrétaire de la GV Maxentaise



BROCÉLIANDE VOLLEY

Comme l'an passé, le club Brocéliande Volley a organisé pendant les mois de juillet et d'août les « Jeudi, je dis Volley ! », ce fut encore un grand succès. Tous les jeudis entre 20 et 30 équipes sont venues pratiquer le volley en plein air et en toute convivialité. D'ailleurs, cela a permis à certains de venir en début de saison augmenter le nombre de licenciés.

En effet, la saison a repris cette année avec plusieurs nouvelles recrues dans l'ensemble des sections jeunes, seniors et détente.

Nous avons, cette année, les filles qui évoluent en pré-nationale, pré-régionale et départementale, les garçons en départementale et nous avons pu reconstituer 3 équipes en détente.

La section jeune a également connu

une augmentation de licenciés, nous avons plusieurs équipes de niveau M11 à M18. C'est avec grand plaisir que nous accompagnons chaque équipe dans son championnat.

Nous allons organiser nos traditionnels tournois, celui de Noël le jeudi 29 décembre et celui de fin de saison fin juin tous les deux à la salle de Treffendel. Nous rééditerons l'opération « jeudi, je dis Volley ! » pendant les mois de juillet et août 2023.

Nous vous invitons à venir supporter nos équipes lors des matchs à domicile, vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook ou Instagram à « Brocéliande Volley », vous y trouverez les calendriers des matchs ainsi que les résultats.

Soizic Blot
Co-présidente

M.A.R.C.H.E ET T'ES TOI

La saison 2022 signant les 20 ans des mardis de Maxent-Fête a été un vrai succès. Malgré deux années d'absence, toutes les conditions tant sur le plan de la météo, que la présence du public et la programmation musicale ont été réunies. La présence de nouveaux bénévoles, nouveaux commerçants et nouveaux Maxentais a largement contribué à la réussite de ces soirées.

Nous vous proposons de lire l'avis de ces différents acteurs qui participent à la pérennité des Mardis.

EMMANUEL, BÉNÉVOLE

Emmanuel comment as-tu eu l'idée de rejoindre l'équipe des bénévoles ?

J'apprécie ces jours de fête pendant l'été et la période des 2 ans sans ces manifestations m'a inquiété, je me suis demandé si cela allait redémarrer comme avant. Au printemps un message sur panneau Pocket proposait de venir à la présentation de la nouvelle saison en accueillant les bénévoles déjà confirmés et les nouveaux, ce qui a confirmé mon choix de rejoindre l'équipe.

Quel commentaire pourrais-tu faire sur l'organisation ?

Je ne pensais pas qu'il y avait autant de bénévoles mais je me doutais qu'il en fallait beaucoup pour couvrir toutes les missions de chaque mardi et la préparation en amont qui visiblement démarre dès le mois d'octobre pour la saison suivante.

A chaque nouvelle mission, j'ai intégré une équipe rodée et j'ai été bien accompagné.

Il m'a été possible de donner mon avis par mail suite à un questionnaire au cours de la saison et dans l'équipe sur place, il y a toujours un membre

du bureau qui prend note des idées pour avancer ensemble.

Que cherches-tu en tant que bénévole ?

Le contact avec de nouvelles personnes de Maxent. J'ai rencontré des personnes sympathiques aussi bien auprès des bénévoles que du public. Je n'aurais sans doute pas eu l'occasion de les rencontrer sans ces soirées. Les personnes qui viennent à la buvette sont très respectueuses, polies, patientes et comprennent notre rôle de bénévole.

Quelles remarques aurais-tu à partager auprès de futurs bénévoles ?

J'ai apprécié l'ambiance dans les différents créneaux horaires. Le planning qui est mis à disposition en début de saison permet de se positionner et choisir les missions que l'on souhaite faire sur la durée qui nous convient. Cela permet de profiter également des soirées.

Un moment très convivial est proposé aux bénévoles en fin de saison, le repas avec l'AG, très malin pour avoir du monde à l'AG.

MARGAUX ET TRISTAN, NOUVEAUX HABITANTS

Margaux, Tristan et les enfants, comment avez-vous découvert l'existence des Mardis de Maxent-Fête ?

Nous avons découvert les mardis de Maxent-Fête par le bouche à oreille, la pub faite dans le mini Max et les panneaux dans Maxent

Savez-vous qui organise cette manifestation ?

Cela doit être une ou deux associations, pour nous c'est la première édition mais bonne initiative, nous

sentons que c'est bien organisé, bien cadré

Ça dynamise la population locale mais pas seulement, car les participants viennent de loin visiblement.

Quelles remarques pourriez-vous partager ?

Nous n'imaginons pas un tel succès, un tel engouement, nous voyons les gens arriver avec leurs tables, leurs chaises ! Niveau horaire ça paraît court quand on ne connaît pas. Mais tous les mardis, tout l'été, c'est parfait. Pour la musique, il y en a pour tous les goûts ; ça varie toutes les semaines et c'est ce qui fait l'ambiance chaque semaine ! Nous venons pour découvrir de nouveaux groupes, soutenir les producteurs locaux, faire vivre les foodtrucks. Ça permet aussi de rencontrer de nouvelles personnes, croiser de vieilles connaissances même ! Et surtout pour soutenir cette belle manifestation ! Ce que nous aimons moins : c'est le manque de places assises.

AURÉLIEN «AU RÉGAL DE BROCÉLIANDE», COMMERÇANT

Aurélien comment as-tu découvert l'existence des Mardis de Maxent-Fête ?

Je suis natif de Brocéliande et je venais déjà quand j'étais plus jeune. Maintenant je suis de l'autre côté de la barrière, je suis devenu commerçant. C'était une évidence de vouloir installer mon foodtruck dans cet Espace Arbenn pour cette manifestation.

Sais-tu qui organise cette manifestation ?

Oui, des habitants de Maxent ont créé deux associations, Marche et T'es toi. Il me semble d'ailleurs que c'est bientôt la 20ème édition.

Quelles remarques aurais-tu à partager concernant Les Mardis de Maxent-Fête ?

Très belle manifestation, très conviviale, les participants viennent de tous horizons et toutes les générations se retrouvent autour des tables à savourer la musique et les mets. Pour ma première édition, j'ai eu un très bon ressenti, les organisateurs tiennent compte de nos demandes, l'ambiance est au rendez-vous. J'ai adoré être là pour cette saison 2022 (même si elle m'a paru trop courte). Vivement l'année prochaine

Les bureaux de MARCHE et T'ES TOI vous remercient, vous les bénévoles, vous les commerçants, vous les musiciens et vous le public d'avoir répondu présents cette année.

 **Delphine et Isabelle**
Pour l'équipe

L'INTER'VAL

FAMILLE

Habitants et habitantes de Maxent, vous êtes les bienvenus à participer aux nombreux événements organisés sur les différentes communes : Maxent, Treffendel, Paimpont, Saint-Péran, Monterfil, et Plélan-le-Grand. Une programmation riche et variée à découvrir sur notre site internet, linterval.org

Rendez-vous aux prochains temps forts :

Samedi 3 Décembre : 14h-18h, à la Canopée

Après-midi de Noël : ambiance chocolat chaud, p'tits biscuits et feu de cheminée ont accompagné cet après-midi de Noël. En solo ou en famille, pour les grands et les petits, on a partagé un bon moment autour d'ateliers créatifs, d'un coin lecture et de jeux de société. Plus d'infos prochainement sur le site de l'Inter'Val.

Mercredi 14 décembre : 14h-17h30, salle des fêtes à Treffendel

L'espace de gratuité

Vous donnez ce que vous voulez, vous prenez ce que vous voulez, tout le monde est gagnant ! Une autre façon de consommer, de ne pas gaspiller et de partager. Plus d'infos auprès de l'Inter'Val



JEUNESSE

L'Espace Jeunes de Maxent : un lieu pour les 11 - 18 ans !

Ouvert tous les vendredis soir de 18h30 à 21h00 en période scolaire. Des navettes ont lieu certains jours pendant les vacances.

L'Espace Jeunes est un lieu dédié aux jeunes âgés de 11 à 18 ans. C'est un espace d'expérimentation où les jeunes peuvent s'épanouir en prenant des

LES PROJETS À MAXENT

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs travaille en lien avec l'équipe périscolaire de la commune autour de différents projets, partage de fonctionnement : prochainement la création d'un potager partagé, les enfants vont adorer se transformer en jardiniers en herbe!

Chaque mercredi, les enfants sont répartis par groupe d'âge : un groupe pour les 3 à 5 ans et un autre pour les 6/7 ans à l'accueil de loisirs. Les plus grands peuvent utiliser les locaux de l'espace jeunes pour vivre leurs activités avec plus d'autonomie.



initiatives et des responsabilités quant à la mise en œuvre de leurs temps de loisirs et de vacances. Il se veut avant tout :

- Un lieu d'accueil, d'écoute, de convivialité, de rencontre, de partage, d'échange.
- Un lieu où les jeunes peuvent se ressourcer, se divertir, découvrir des pratiques, s'exprimer et imaginer des projets.

Avec l'animation jeunesse, des jeunes de Maxent ont :

- fait des sorties (skatepark, laser game, char à voile, accrobranche, patinoire ...)
- mis en place des actions d'autofinancement
- mis en place des actions solidaires,
- participé à une initiation parkour,
- imaginé une colo radio durant l'été,
- participé à des événements comme la soirée Halloween organisée par l'Echappée Belle,
- participé à des actions de proximité sur l'espace public,
- participé à un reportage sur France 3 sur les initiatives portées par les jeunes,
- construit les ateliers du samedi : des ateliers d'expérimentation, de découverte du territoire sur des thématiques comme : l'environnement, la protection des animaux, la découverte des métiers et des associations...
- et bien d'autres choses !

PROMENEUR DU NET

Vous et/ou votre ado posez des questions sur les réseaux sociaux et des thèmes variés comme les loisirs, la culture, l'accès aux droits, la prévention santé, la vie numérique, les projets et initiatives de jeunes... Suivez Sarah, animatrice promeneuse du net sur les réseaux sociaux, qui écoute, informe, accompagne, conseille les jeunes dans leurs pratiques et questionnements. Vous pouvez suivre Sarah sur Instagram et Facebook : [Sarahlinterval_PDN](https://www.instagram.com/Sarahlinterval_PDN)



L'équipe est composée de 4 animatrices, Amélie, Gaëlle et Elodie et nous accueillons depuis la rentrée une nouvelle recrue : Jessica (aussi connue sous le nom de Petits pas, membre de la guilde des conteurs de Brocéliande).



Des idées d'activité ou de projets? Viens en parler avec Illias et les autres jeunes !

Contact : 0699822579. Vous pouvez retrouver plus d'infos sur les réseaux sociaux de l'Espace Jeunes - Instagram : [espace_jeunes_maxent](https://www.instagram.com/espace_jeunes_maxent) et Snapchat : [ejmaxent](https://www.snapchat.com/add/ejmaxent) ou sur le site internet de l'association www.linterval.org/

ENFANCE

S'inscrire à l'accueil de loisirs de Maxent. L'accueil est ouvert chaque mercredi de 7h30 à 18h30.

Inscription possible en journée ou 1/2 journée (le matin + repas ou seulement l'après-midi). Les enfants sont accueillis par 4 animateurs diplômés dans les locaux de la garderie périscolaire Max'enfants

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs il faut :

- Créer un dossier d'inscription (fiche sanitaire et bulletin d'adhésion), documents disponibles en téléchargement sur www.linterval.org - Rubrique ENFANCE / Infos pratiques
- Le déposer ou l'envoyer à l'accueil de l'Inter'Val, 5 rue de La Chêze à Plélan le Grand, accueil@linterval.org
- Vous recevrez ensuite par mail vos codes pour accéder à votre portail d'inscription en ligne (onglet INSCRIPTION ENFANCE sur le site internet)
- Vous pourrez ensuite pré-inscrire votre enfant pour les dates souhaitées
- Vérifier le statut de l'inscription : validée / en attente / refusée

Les inscriptions sont à effectuer minimum 7 jours avant la date souhaitée, elles peuvent être validées dans la limite des places disponibles et dans le respect de la législation en vigueur.

Aux prochaines petites vacances scolaires, votre enfant peut être accueilli à :

- Plélan-le-Grand du 19 au 23 décembre 2022
- Maxent, Monterfil ou Plélan-le-Grand du 13 au 24 février 2023
- Maxent, Plélan-le-Grand et Treffendel du 17 au 28 avril 2023

ACTU DU MOMENT

Jusqu'au 14 décembre, les enfants seront à la conquête de l'espace : chaque mercredi est une occasion pour découvrir les mystères de l'univers et s'initier à l'astronomie !

 **Pour les animatrices**
Marina Olivot
Chargée d'accueil



ÉCOLE LES GALLO PEINTS

LA CLASSE DES TPS-PS-MS

Cette année, la classe des TPS-PS-MS a pour thématique scientifique les 5 sens.

En cette période 1, les élèves axent leurs activités autour de la vue.

La rentrée des classes s'est bien passée, autour de l'album de littérature « Le monstre des couleurs va à l'école ». Ce monstre gentil va découvrir l'école pour la première fois.

Pour fédérer le groupe, les maternelles ont des ateliers comme « le parachute et ses belles couleurs » en salle de motricité, des activités artistiques comme « fabriquer des arcs-en-ciel » ou encore des monstres qui décorent désormais le couloir de leur classe, ou encore des sorties telles que celle de la médiathèque de Maxent. Et pour faire connaissance avec les autres camarades de l'école, ils ont participé à des jeux sportifs partagés lors d'une belle matinée.

Enfin, pour parler de l'automne, nous avons fait une promenade autour des arbres pour y trouver plein de trésors de cette jolie saison. Ils participeront en fin de période à un atelier cuisine pour fêter les premiers anniversaires de l'année scolaire, avec Grifou, la nouvelle mascotte de la classe !

 **Émilie Taquet**
L'enseignante

LA CLASSE DE CM1-CM2

Prêts ? Partez ! Les vacances d'été sont terminées, il est temps de retrouver notre petite école ! Maîtresse et élèves sont de retour après 2 mois de pause sous le soleil.

Pour la classe de CM1-CM2, plusieurs projets sont prévus durant l'année scolaire.

Tout d'abord, nous avons eu l'immense chance et le plaisir d'accueillir dans notre classe Pierre



et Aurélie, le vendredi 23 septembre dernier. Nos deux voyageurs sont partis 2 ans faire le tour du monde, ils sont donc venus présenter ce fabuleux projet à tous les élèves de la classe.

Les CM ont réalisé des cadeaux pour les remercier d'avoir passé l'après-midi avec eux, ce qui les a beaucoup touchés.

D'autres projets vont avoir lieu durant l'année, comme un travail d'écriture avec l'EHPAD et la médiathèque, une correspondance sur l'année avec une classe située en Auvergne ou encore différents projets sportifs. A suivre...

 **Nadia Guilloux**
L'enseignante

LA CLASSE DES GS-CP

L'année est déjà bien entamée, et les élèves de GS-CP ont eu l'occasion d'apprendre à se connaître maintenant.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et une ardeur qui fait plaisir à constater que les enfants s'investissent, dans leur progression autant que dans les projets.

Notre thématique de l'année nous emmène dans l'univers du « minuscule » : insectes, petites bêtes, rampants, volants, hibernants, les utiles, les embêtants... Nous observerons l'histoire qui se déroule sous nos pieds ou au-dessus de nos têtes.

Comme chaque année, nous allons à la médiathèque une fois par mois et nous pouvons emporter un livre en classe chaque semaine. Comme d'habitude aussi, nous découvrons d'autres manières d'apprendre au travers des « ateliers manuels » hebdomadaires au cours desquels nous cuisinons, bricolons, jardinons, jouons, construisons et bien d'autres choses encore. Nous apprenons également la langue des signes française !

Et comme une habitude que nous avons hâte de reprendre après 3 ans de privation, nous retournerons à la piscine ! Une fois par semaine en 3ème période.

Nouveauté plus inhabituelle, le judo ! Les élèves ont pu bénéficier d'une séance d'initiation à ce sport au cours du mois d'octobre.

Il y a aussi du carrément exceptionnel ! C'est la classe de mer. Nous construisons ce projet avec toute l'école et enfants, parents, enseignants se mobilisent afin de pouvoir tous se retrouver à la



mer pour quelques heures/quelques jours. L'ambition est de faire partir l'école entière, pour 1 jour, 3 jours ou 5 jours selon les niveaux de classe.

Et, pour rendre ce séjour accessible à toutes les bourses, nous nous investissons pleinement : les classes de GS-CP et la classe de CM1-CM2 confectionnent des gâteaux tous les mardis, et les mettent en vente pour le goûter. Du bon pour les papilles, pour la santé et pour l'autonomie !

Tous les enfants s'attellent également à fabriquer des sujets de Noël, ainsi que des tawashis, qui sont mis en vente en décembre, et que vous retrouverez notamment lors du marché de Noël.

Et toujours, pour suivre nos aventures, le plus simple est d'aller directement par là : <https://ecole-lesgallopoints.ac-rennes.fr/>

Le jeudi 1er septembre, 95 élèves de l'école les Gallo-Points ont effectué leur rentrée.

Les parents ont également été invités et ont fait la connaissance de l'équipe pédagogique.

Les membres de l'APE étaient présents et ont partagé chaleureusement un café avec les familles.

Pour cette première période, les élèves de CE1-CE2 ont pu coopérer avec les camarades des autres classes lors de la matinée d'intégration. Ils ont participé à des jeux sportifs. Ils étaient encadrés par l'équipe enseignante, les ATSEM et aussi par de nombreux parents. Quelle belle journée !

Nous avons également entamé un cycle d'endurance sur la cour et Square des Ecoles.

Les élèves ont appris à s'échauffer, à courir sans s'arrêter à la même allure et à s'étirer. Ils ont pu avoir différents rôles : coureur, observateur et chronométrateur. Tous ont progressé et pris du plaisir !

Le mardi après-midi, Karine Vogel enseigne l'an-

ÉCOLE LES GALLO PEINTS

glais aux élèves. Emilie Taquet enseigne les arts le vendredi matin. Chaque élève a réalisé avec beaucoup d'enthousiasme son autoportrait.

Une fois par mois, les élèves peuvent emprunter un livre à la médiathèque et le lire, notamment lors du quart d'heure de lecture instauré après la pause méridienne.

Au mois de novembre, la classe assistera à une première séance au cinéma l'Hermine de Plélan-le-Grand. Début janvier, les élèves commenceront un cycle de natation à la piscine de Guer. Ils seront encadrés par leur enseignant, un maître-nageur et un parent agréé.

 **Alexandrine Nybelen et Anthony Quéro**
L'enseignante et le directeur



APE

Pour cette nouvelle année scolaire, nous vous présentons la nouvelle équipe de l'APE de l'école les Gallo Peints (voir photos) et tous les membres actifs qui ne sont pas présents sur la photo (la prochaine fois !) Nous remercions tous les membres actifs pour leurs nombreux coups de mains, tout au long de l'année, qui nous sont très précieux.

Les actions de l'APE cette année seront

- la vente de gâteaux, galettes et paniers de légumes bio, toutes les veilles des vacances,
- l'achat de gobelets réutilisables avec les dessins des enfants,
- la visite du Père Noël à l'école et la distribution de chocolats,
- différentes ventes tout au long de l'année (gavottes, savons, bougies...),
- la fête de l'école en fin d'année ?

Les nouveaux projets évoqués et qui, on l'espère, vont se concrétiser sont un carnaboum, un marché de printemps du "fait maison", une course de vélos "customisés" sur un thème précis.

Si vous avez des idées ou si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Joyeuses fêtes à tous

 **Marina Mérieau**
Pour l'équipe de l'APE



Marina Mérieau
Présidente et trésorière



Aurélie Pénuizic
Vice-présidente



Floriane Lecomte
Vice-secrétaire



Nolwenn Bigot
Secrétaire

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

UN TEMPS DE LOISIRS ET D'APPRENTISSAGE !

Elodie, Sophie, Emilie, Myriam, Sandrine, Raymond, Stéphanie, Malika et Nathalie accompagnent chaque jour les enfants sur les temps de garderie et de cantine. Environ 25 enfants le matin pour deux agents, 140 enfants le midi pour 9 agents et 50 enfants le soir pour quatre sont accueillis quotidiennement.

La cantine et la garderie sont des temps de loisir, de détente et de lâcher-prise pour les enfants, mais aussi des temps éducatifs pendant lesquels les enfants apprennent à vivre ensemble et participent aux tâches quotidiennes (rangement des jeux et des livres, aide au débarrasage et nettoyage des tables à la cantine...).

Depuis le 1er septembre, des activités variées ont été proposées, certaines permettant de découvrir, manipuler, expérimenter, et d'autres de renforcer des compétences acquises à l'école ou à la maison :

- des activités créatives : fresque des animaux du monde, décoration de la cour avec des objets de récupération, créations d'automne avec des objets

naturels, décorations d'Halloween, concours de dessin « Trombi d'équipe »,

- des jeux collectifs ou sportifs : parcours de motricité, basket-poubelle, balle assise, balle au prisonnier.

Les enfants sont libres de jouer à l'intérieur ou à l'extérieur. Du matériel est mis à disposition pour répondre aux envies de chacun : dessin, jeux de société, jeux de construction, voitures, dinette, poupées, livres et jeux extérieurs.

L'équipe souhaite travailler sur des projets variés comme la mise en place des « malles à jouer » sur le temps du midi, l'étude surveillée en garderie du soir, l'aménagement de la cour, le tri sélectif et le compostage.

D'autres projets en partenariat avec l'équipe de l'accueil de loisirs l'Inter'Val devraient voir le jour cette année : l'installation d'un potager et d'une cuisine à patouilles !

 **Nathalie Carrons**
La responsable périscolaire



ÉCOLE SAINT JOSEPH

RADIO MAXENT EN CM1-CM2

Cette année, les CM vont réaliser une émission de radio avec l'aide de Justine de l'Armada Production. Deux ateliers ont déjà eu lieu : la première séance a été l'occasion pour les enfants de découvrir la radio, son histoire et les genres radiophoniques (micro-trottoir, reportage, interview...). Ils ont ensuite découvert le matériel spécifique à la radio avant de mettre cela en application autour d'un quiz spécialement concocté pour l'occasion. Un cadavre exquis radiophonique a été réalisé afin que chacun appréhende le son de sa voix dans les micros, une expérience qui a beaucoup fait rire les enfants. Au cours de la deuxième séance consacrée au micro-trottoir, les enfants se sont familiarisés avec les enregistreurs numériques en petits groupes et ils sont partis enregistrer différentes ambiances sonores. Puis, ils ont pu expérimenter le micro-trottoir lors de la sortie sur « Quai des bulles » à Saint-Malo. Ils sont allés interviewer des passionnés de BD et même des auteurs comme Pierre Tranchand dit Pica, un des dessinateurs de la célèbre BD Les profs. D'autres ateliers auront lieu, avec notamment la rencontre d'un jeune auteur de BD et la création d'une émission de radio de A à Z, qui sera diffusée sur une quinzaine de radios en France et à l'étranger.

SORTIE AU FESTIVAL DE LA BD "QUAI DES BULLES"

Les élèves du CP au CM2 se sont rendus à St Malo au festival « Quai des bulles » ce vendredi 7 octobre. Ils y ont rencontré différents auteurs de BD, ont participé à des expositions et ont regardé un petit spectacle très interactif « Le Freak Show ». Ils ont également apprécié le pique-nique sur la grande plage du Sillon où le soleil était bien au rendez-vous !



NETTOYONS LA NATURE

Vendredi 23 septembre, tous les élèves de notre école ont participé à l'action « Nettoyons la nature ». Nous nous sommes équipés de gants et de chasubles avant de remplir de notre mission.

Le matin, la classe de maternelle est allée ramasser les déchets autour de l'école. L'après-midi, les élèves de CM nous ont montré comment trier les déchets dans les sacs poubelles. Ensuite, tous les élèves de CP, CE1, CE2 et les CM1, CM2 ont nettoyé la Promenade Bocagère (derrière l'école, du côté de la rue Pierre Porcher).

On a ramassé des canettes, des sacs et des emballages en plastique, des cartons, du fils barbelé, du verre, des mouchoirs et des mégots de cigarettes.

Nous sommes contents car nous n'avons pas trouvé beaucoup de déchets ! Cela veut dire que les Maxentais ne jettent pas trop de débris !

 Les élèves de CP-CE1-CE2

UNE FIN D'ANNÉE JAZZ POUR "MAX'ENMUSIQUE"

Le 20 mai dernier, c'est sous un soleil radieux que parents et ami étaient venus écouter le conte musical « Chandler aux pays des contes », co-écrit par les CP/CE et CM de l'école. C'est en effet dans le cadre de la troisième et dernière année du projet artistique et culturel « Max'en Musique » que les élèves du CE1 au CM2 ont présenté leur conte musical jazz. Toute la narration de ce conte était accompagnée de mélodies, de chansons et d'improvisations jazz interprétées par les enfants et accompagnées à la trompette et contrebasse par l'artiste jazz Geoffroy Tamisier. Ce beau projet musical, qui s'est réalisé en partenariat avec l'Armada Production, clôturait donc trois belles années autour du rock, rap et jazz. Au cours de cette soirée, les enfants ont également pu participer à des ateliers d'écoute musicale de vinyles et à un atelier Sleeveface consistant à être pris en photo avec une pochette de disque vinyle... Tout ceci sur un accompagnement jazz de deux jeunes artistes.



VOYAGE À TRAVERS LE TEMPS EN CP-CE

Cette année, en CP-CE1 et CE2, nous faisons un voyage dans le temps. On tourne un sablier pour remonter le temps. Pour l'instant, nous sommes allés à la rencontre des dinosaures et on a déjà « visité » virtuellement des grottes de la Préhistoire (la grotte de Lascaux, la grotte de Cosquer, la grotte Chauvet et Pech'Merle). On a même créé notre fresque de dinosaures et une grotte avec des peintures rupestres. Les couleurs que l'on a utilisées sont naturelles : charbon, pétales de rose, herbe, terre, poudre de café, curcuma etc... On a aussi parlé des habitudes de vie des hommes à la Préhistoire : les outils, la nourriture, les vêtements.

Après les vacances, nous partons pour l'Antiquité...

 Les élèves de CE2-CM2

DANS LE COIN DES MATERNELLES...

En ce début d'année, les enfants de maternelle ont commencé par s'approprier le nouveau fonctionnement de la classe. Comme l'an dernier, tous les jeudis matins, la classe aura lieu dehors, soit dans le jardin de l'école pour le transformer en classe extérieure, soit au Domaine des Hayes avec l'accord du propriétaire qui nous laisse gentiment à disposition la forêt et le jardin du domaine.

Les objectifs du projet de « la classe dehors » sont très divers et riches. D'abord, travailler dehors c'est bénéfique pour la santé afin

de renforcer le système immunitaire et de permettre d'être davantage en mouvement. Ensuite, cela permet aux enfants de mobiliser de nombreuses compétences interdisciplinaires (la créativité, l'autonomie, la coopération, l'autodiscipline, la concentration, les capacités langagières, et des compétences méthodologiques qui aident à l'acquisition des apprentissages).

Avec le recul d'une première année, « la classe dehors » a permis une meilleure réussite scolaire en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel. Faire classe à l'extérieur, c'est donner du sens aux apprentissages, développer le plaisir d'apprendre et renforcer l'estime de soi. À travers ce projet, les maternelles de l'école se reconnectent à l'environnement proche et prennent conscience qu'il faut protéger la nature. Un dernier atout de sortir de la classe pour aborder les apprentissages, c'est que l'ambiance générale de la classe est plus détendue, et les enfants montrent d'autres facettes de leur personnalité... Que du positif !

Cette période a aussi été marquée par la célébration de la rentrée. Tous les élèves de l'école se sont déplacés dans l'église de Maxent afin de déposer leurs souhaits pour une année scolaire bien réussie et de faire bénir leur cartable par le Père Protogène.

Enfin, dans le cadre du projet de la semaine du goût autour de la pomme, tous les élèves de la maternelle sont allés à l'écomusée de Rennes. En effet, les élèves ont pu découvrir les caractéristiques des pommes à travers des ateliers. Ils ont également visité des vergers et ont découvert les animaux qui s'y trouvent. Cela a été un bon support de langage dès le retour en classe pour raconter la sortie dans le cahier de vie. Pour garder des traces des découvertes, les enfants ont réalisé des affiches sur la pomme qu'ils ont présentées aux autres élèves de l'école lors des ateliers du dernier jour. À cette occasion, différentes



compétences ont été exploitées à travers de nombreuses activités autour de la pomme : apprentissage de chants et de comptines, réalisation d'un pommier pour décorer la classe, création d'affiches sur les caractéristiques de ce fruit, un travail sur le cycle de la pomme, préparation de compote et réalisation de tartes pour le goûter de fin de période...

 Sylvie Gautier
Enseignante en maternelle

APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

Après deux années compliquées, la traditionnelle kermesse a clôturé l'année 2021-2022 dans la joie et la bonne humeur. Cette année, le spectacle des enfants était basé sur le thème de la musique (rap, rock, jazz). Le repas de midi, galettes/saucisses, frites, les jeux (la pêche à la ligne, le chamboule-tout, le château gonflable...) et la tombola ont rythmé cette journée très réussie.

Les gagnants tirés au sort ont pu remporter un spa, une trottinette électrique, une Switch et de très nombreux lots.

L'équipe de l'APEL remercie vivement les parents et les bénévoles qui se sont investis tout au long de l'année scolaire et est très satisfaite du bilan de l'année écoulée !

La rentrée 2022-2023 a démarré avec l'assemblée générale le 27 septembre à l'école. Tous les parents d'élèves sont toujours les bienvenus aux réunions. Nous avons établi l'agenda des manifestations et opérations de l'année à venir (vente de gâteaux Bijou, vente de sapins, préparation de l'arbre de Noël avec la venue du Père Noël et distribution de cadeaux, vente de saucissons, le loto qui aura lieu le 18 mars 2023, la kermesse, etc.). À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'opération Bijou est terminée et l'opération sapin est en cours.

Cette année, nous avons mis en place une vente de gâteaux qui est réalisée à la sortie de l'école afin d'aider le financement des sorties péda-

giques des enfants et des futurs équipements au sein de l'école. Notamment la sortie classe de neige pour les enfants de CM1 et CM2 qui auront la chance de partir en février 2023 dans le Massif Central et auront l'occasion de pratiquer de nombreuses activités comme le ski de fond, l'attelage de traîneaux, le biathlon...

Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'APEL sur son profil Facebook : Apel St Joseph Maxent et nous joindre à l'adresse mail suivante : apelstjosephmaxent@gmail.com

 Elisa Vauléon et Chrystèle Monvoisin
Les secrétaires



TRIBUNE

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales : la minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition de décembre 2022.



Classes 2 de Maxent, le 24 Septembre 2022

Styl'photo Bruz